



COMPTE RENDU
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 15 juin 2017 à 19 h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Mme Isabelle ADELINÉ, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Yveline POHLMANN, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Oliver PASQUAL, Monsieur Frank GRORUD, Monsieur Etienne DU CHAFFAUT, Monsieur Xavier ROLLIN, Monsieur Denis BINAUD, Monsieur Gabriel EHRET

Etaient absents excusés :

- Jean-Luc TORREQUADRA donne pouvoirs à Marie Pierre TEYSSIER
- Claire CARMIGNATO donne pouvoirs à Yveline POHLMANN
- Béatrice CESARI donne pouvoirs à Xavier ROLLIN
- Brigitte BOURGEAY

Absent : David ALDEGUER

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 14 votants: 17
Secrétaire de séance : Isabelle ADELINÉ

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Nuancier PLU : mise à jour du référentiel à approuver.

Informations sur les décisions prises par le Maire sur délégation du conseil municipal

- ✓ Commande pour Mission de consultation d'opérateurs en vue de réaliser la zone des Verchères, à DESTIM M. Moncada – coût 10 950€ H.T.

Désignation délégué SIBVA

Monsieur Loic BOUCHARD est élu à l'unanimité délégué suppléant du SIBVA, en remplacement de Mme Pohlmann.



Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Pour achat de matériel alternatif en vue d'encourager les communes à supprimer l'usage des pesticides.

Il convient d'établir un plan de désherbage, à soumettre à l'agence de l'Eau. Un dossier doit être déposé afin d'obtenir une subvention au taux de 80% maximum ; il est proposé d'acquérir du matériel d'une valeur supérieure à 3 000€, ce qui pourrait correspondre à 2 débroussailleuses.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide cette proposition.

Encaissement remboursements frais salle du club

Dans le cadre de la convention de mise à disposition du club avec l'union familiale, il est convenu que la commune encaisse le remboursement des frais d'électricité et chauffage, compte tenu que ces charges sont payées par la commune. Une délibération pour permettre cet encaissement au compte 70878 est nécessaire. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette décision.

Annulation partielle titre M. Magne - taxe assainissement

Madame le Maire propose de procéder à l'annulation d'un titre de recette n° 8/2014, non conforme pour un montant de 760€ (solde d'une taxe assainissement de 2012).

Une délibération est nécessaire pour procéder à cette écriture.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.

Nuancier PLU

Les références des couleurs ayant changées, il convient de mettre à jour ce nouveau référentiel élaboré par A.Barthomeuf.

Madame le Maire propose de l'approuver.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve ce référentiel.

Rapport annuel du service assainissement

L. Bouchard présente le rapport annuel 2016 du délégataire, la SAUR.

Il communique quelques chiffres clés :

75 168m³ assujettis à l'assainissement

699 branchements raccordés

21.699kml de réseau dont : 13.138kml de réseau eaux usées et 8.561 kml de réseau eaux pluviales

85 509 m³ épurés

10.008 Tms boues évacuées

Deux évènements majeurs ont affecté la station sur l'exercice :

Problème intempérie (foudre) le 1^{er} juillet : le débitmètre, les sondes et l'afficheur en entrée de la station ont été détériorés – A ce sujet voir avec la SAUR pour l'installation éventuelle d'un système d'anti foudre.

Le moteur du pont de brosse est tombé HS, le 16 août 2017 : réparation et remise en état dans la foulée.

Ce rapport est à disposition de tous en mairie, élus et administrés.



Rapport annuel du service d'eau potable

F. Bresson présente le rapport annuel du SIEVA. Les volumes ont baissé de 9% (il s'agit d'un retour à la normale suite à la mise en place de la télérelève en 2015).

Augmentation du nombre d'abonnés : + 405 entre 2015 et 2016. Le prix de l'eau est resté stable, 298.29€ pour 120m³, soit 2.49€ ttc le m³. Le contrôle sanitaire réglementaire a montré que l'eau distribuée en 2016 présente une bonne qualité bactériologique.

Ce rapport est également à disposition de tous en mairie.

Tirage au sort – Jury d'Assises pour 2018

3 électeurs ont été tirés au sort :

N° 654 LEPESANT Guillaume

N° 829 PEREZ Jannine

N° 976 SANTAILLER Alain

Petite Enfance

Isabelle Adeline fait le compte rendu du groupe de travail Petite Enfance de la CCBPD, qui portait sur des mouvements de personnel au sein de ce service. Il a été fait le bilan des manifestations organisées : Nuit de l'Eau, Journée de l'Enfance, journée du CM des jeunes.

Concernant les rythmes scolaires et les activités qui en découlent, à l'école publique

La commission Petite Enfance travaille sur le sujet depuis plusieurs semaines, sans grandes informations malheureusement suite aux élections présidentielles et la nomination d'un nouveau Ministre de l'Education Nationale.

Le dernier CR de la commission ainsi que des documents explicatifs ont été adressés au Conseil Municipal pour avis, ainsi qu'un sondage au sujet de la poursuite du rythme à 4,5 jours, des activités proposées ainsi que le critère payant ou gratuit de ces activités pour les familles. Isabelle Adeline remercie tout d'abord les conseillers qui y ont répondu.

Le résultat mitigé (50% / 50%) montre bien la difficulté de statuer sur un tel sujet.

En l'état, vus les courts délais, il est donc décidé, suivant les recommandations de la Commission Petite Enfance, de poursuivre l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours (le retour à 4 jours fait l'objet d'une dérogation) et de continuer de proposer des activités et non de la garderie le vendredi après-midi.

Sur le critère de la gratuité des activités, il est décidé de poursuivre également ce dispositif : s'agissant d'une seule année concernées et toutes les inconnues relatives aux subventions et aux décrets, nous préférons conserver un système où les familles ne subissent pas d'impact financier. La communication auprès de ces familles sera formulée sur le critère « offert cette année », pour mesurer davantage encore le choix fait par la municipalité.



Informations – dossiers en cours

⇒ Programme des Verchères

Réunion de travail, ce matin avec P. Moncada, cabinet DESTIM, en charge de la consultation des promoteurs, A. Barthomeuf en charge du cahier de prescriptions ; V. Mira assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage

A. Borowski, DGS CCBPD, une convention de mandat sera passée pour l'aménagement des voiries et des espaces publics

Le projet avance, l'appel à candidature sera lancé pour fin juin, la réception des candidats est prévue pour le mois de septembre. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une procédure non normalisée car il s'agit d'une vente de terrain assortie à des conditions.

Concernant les fouilles archéologiques : il est demandé à Denis Binaud de gérer ce dossier en collaboration avec V. Mira

⇒ Signature pour la cession du chemin rural Pin-Espié a eu lieu le 13 juin 2017.

⇒ Signature vente Passarelli – la signature devait avoir lieu lundi dernier, mais la division foncière ne correspondait pas à celle figurant sur le plan de division joint dans le protocole d'accord et conforme à la Déclaration préalable enregistrée le 26 janvier 2017.

Deux DIA ont été déposées en mairie et ont fait l'objet d'un courrier pour les mêmes raisons, que celles citées auparavant.

⇒ JSP : Madame le Maire s'est entretenue avec le Colonel Drobacheff et lui a confirmé que la municipalité souhaitait le maintien des JSP sur la commune.

⇒ Incivilités sur la commune

Un courrier est parti à l'attention des parents des jeunes qui perturbent la tranquillité du village, les premiers retours ont été rapides puisque 3 d'entre eux se sont manifestés aujourd'hui et les rendez-vous sont pris pour la semaine prochaine.

Mme le Maire a pris des dispositions avec la gendarmerie afin de trouver des solutions et leur a demandé plus de fermeté.

Questions diverses

⇒ Denis Binaud fait le bilan du voyage à Pentling (20 ans du jumelage Pentling/Corciano) qui a eu lieu du 18 au 22 mai et remercie Madame le Maire de lui avoir demandé de représenter la commune de Civrieux lors cette manifestation et transmet les remerciements du Maire de Corciano à l'occasion du don effectué par la commune et le comité de jumelage au profit des sinistrés du tremblement de terre de Ombrie.

L'anniversaire retour aura lieu du 8 au 11 septembre, les inscriptions sont en cours.

Marché de Noël à Civrieux le vendredi 8 décembre avec les jumeaux de Corciano et Pentling.

⇒ Denis BINAUD informe de la visite en date du 9 juin avec Madame la conservatrice qui a procédé au recollement des objets protégés au titre des monuments historiques et conservés dans l'église